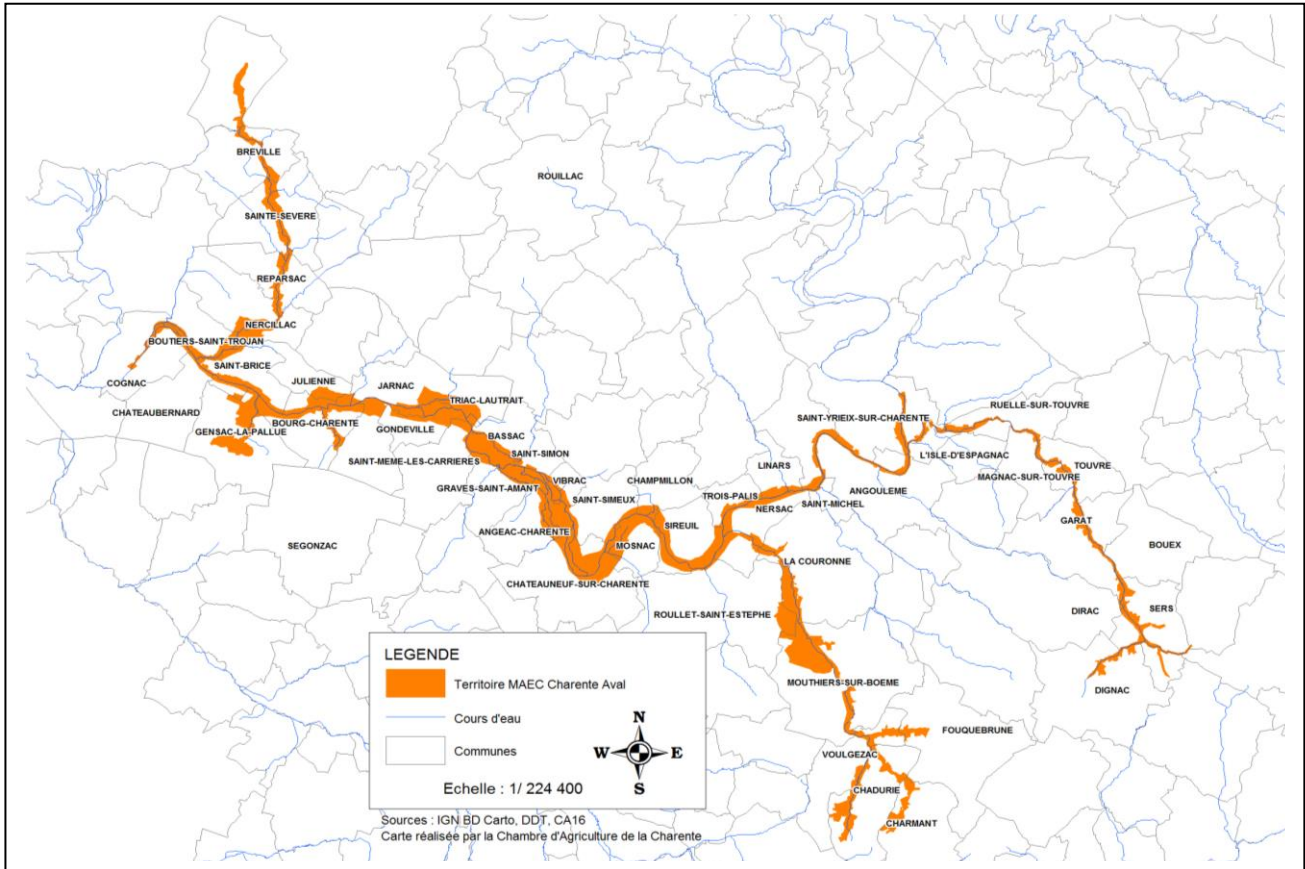


# Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac



## Enjeux du site

Le site Natura 2000 de la Vallée de la Charente entre Angoulême et Cognac, et ses principaux affluents : Echelle, Boême, Soloire, est un site composé de nombreux milieux naturels. De zones de marais aux pelouses sèches en passant par des forêts alluviales, ces nombreux milieux, dont certains protégés par la Directive Habitat abritent des espèces animales elles aussi protégées. La loutre et le vison d'Europe, de nombreuses espèces de chauves-souris, de poissons et d'insectes dépendent de ces milieux pour accomplir leur cycle de vie.

Les mesures agro-environnementales constituent un outil de conservation, de réhabilitation des habitats et des ressources alimentaires indispensables pour ces espèces nécessitant des mesures de protection fortes :

- Maintien de milieux herbacés propices à la reproduction et riches pour l'alimentation des espèces.
- Modes de gestions et pratiques en adéquation avec la biologie des espèces (dates de fauche adaptées, ajustement de fertilisation et de l'utilisation de produits phytosanitaires...).
- Reconquête de la diversité et de la mosaïque des cultures et des paysages.

## MAEC proposées

Niveau de contractualisation	Code de la mesure	Niveau de la mesure	Objectifs/ Intitulé de la mesure	Financement / ha / an
Engagement à la parcelle	CHAV HE1		Gestion d'une prairie avec interdiction de fauche entre le 1 <sup>er</sup> mai et le 15 juillet et interdiction de fertilisation azotée	299 €
	CHAV HE2		Création d'une prairie avec interdiction de fauche entre le 1 <sup>er</sup> mai et le 15 juin sans fertilisation azotée	387 €
	CHAV HE3		Création d'une prairie avec interdiction de fauche entre le 1 <sup>er</sup> mai et le 15 juillet sans fertilisation	510 €
Engagement à l'exploitation (exploitations d'élevage)	PC_SPE_Dominante Céréales *	Maintien	Système polyculture-élevage dominante céréales	81 €
		Evolution	Système polyculture-élevage dominante céréales	111 €
	PC_SPE_Dominante Elevage *	Maintien	Système polyculture-élevage dominante élevage	109 €
		Evolution	Système polyculture-élevage dominante élevage	139 €

\*Plus d'informations sur les mesures SPE sur la Fiche MAEC Système Polyculture Elevage

## Contact

**Damien ROY**

Référent Chambre d'Agriculture de la Charente

Tél : 05 45 36 34 00

damien.roy@charente.chambagri.fr